

**COMMUNIQUE A LA COMMUNAUTE BURUNDAISE DE FRANCE, D'ESPAGNE
ET DU PORTUGAL**

L'Ambassade de la République du Burundi en France porte à la connaissance de la communauté burundaise de France, du Portugal et d'Espagne que les élections générales de 2015 se dérouleront selon le calendrier suivant :

-le 26 mai 2015 : élections des Députés et des Conseillers Communaux

-le 26 juin 2015 : élections présidentielles (1^{er} tour).

-27 juillet 2015 : élections présidentielles (2^{ème} tour).

-17 juillet 2015 : élections sénatoriales.

-24 aout 1015 : élections des Conseils de collines/quartiers

Conformément à l'arrêté No 052/CENI du 5 novembre 2014 portant inscription au rôle électoral des Burundais résidant à l'étranger, l'inscription des électeurs burundais de France, du Portugal et d'Espagne est organisée comme suit :

1-Période d'enrôlement : du 24 novembre au 7 décembre 2014.

2-Centre d'inscription: Ambassade du Burundi, 10-12 rue de l'Orme 75019 Paris.

Le weekend, le centre sera ouvert de 9h00 à 14h00.

3- Electeurs : Burundais des deux sexes âgés de dix huit(18) ans révolus.

4-Pièces exigées : carte nationale d'identité ou toute autre pièce d'identification régulière comme le passeport.

5-L'inscription est personnelle et la présence physique du candidat électeur est obligatoire

6-Les responsables des partis politiques soucieux de s'assurer de la régularité de l'inscription doivent communiquer à l'Ambassade les mandataires et leurs suppléants avant le début de l'enrôlement.

N.B. En marge de la commémoration prévue le 22 novembre 2014, une communication sera faite sur l'organisation générale de ces élections.

Vous êtes priés de venir nombreux et de faire une large diffusion de ce message.

Fait à **Paris** le 19 novembre 2014.

Dieudonné NDABARUSHIMANA

Ambassadeur